



VOLAILLE ET OEUFS

Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030



Principales conclusions

- Les employeurs de l'industrie de la volaille et des œufs font face à un taux de roulement élevé et à des postes vacants en permanence, et ces problèmes de main-d'œuvre devraient se poursuivre à mesure que la pénurie de main-d'œuvre nationale s'accroît au cours de la prochaine décennie.
- Les travailleurs étrangers devraient combler 88 % de cette pénurie, ce qui laissera 290 postes vacants en 2030.¹ Sans une intervention proactive, ces postes vacants persistants pourraient entraver la croissance de l'industrie.
- La pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie de la volaille et des œufs devrait augmenter de 14 % au cours des huit prochaines années, pour atteindre 2 420 travailleurs pendant la saison de pointe en 2030.²
- La démographie de la main-d'œuvre évoluera au cours des prochaines années, car une vague de départs à la retraite nécessitera l'arrivée de nombreux nouveaux travailleurs dans l'industrie. Pour soutenir la croissance de la productivité, il est essentiel de veiller à ce que ces nouveaux travailleurs possèdent les compétences dont ils ont besoin.

Effectif actuel

- L'industrie de la volaille et des œufs employait 12 200 travailleurs nationaux pendant la saison de pointe de 2022, et près de 40 % de ces emplois sont situés en Ontario.³
- L'industrie compte trois professions principales : les gestionnaires de l'agriculture (y compris les propriétaires-exploitants), les ouvriers spécialisés dans l'élevage ou les opérateurs de machinerie agricole, et les manœuvres aux soins du bétail, qui représentent ensemble les trois quarts de la main-d'œuvre nationale.⁴
- Le nombre de travailleurs étrangers dans l'industrie a plus que triplé depuis 2017, pour atteindre 1 658 travailleurs en 2022.⁵ Les travailleurs étrangers représentent aujourd'hui plus de 10 % de la main-d'œuvre.
- L'industrie de la volaille et des œufs a l'un des taux de postes vacants les plus bas de l'agriculture, avec seulement 4,3 %, contre 7,4 % pour l'ensemble des industries.⁶ Cela s'explique en partie par le fait que les salaires y sont plus élevés que la moyenne et que les fluctuations saisonnières de l'emploi y sont moins importantes.
- Néanmoins, on estime que 480 postes sont tout de même restés vacants pendant la saison de pointe en 2022.

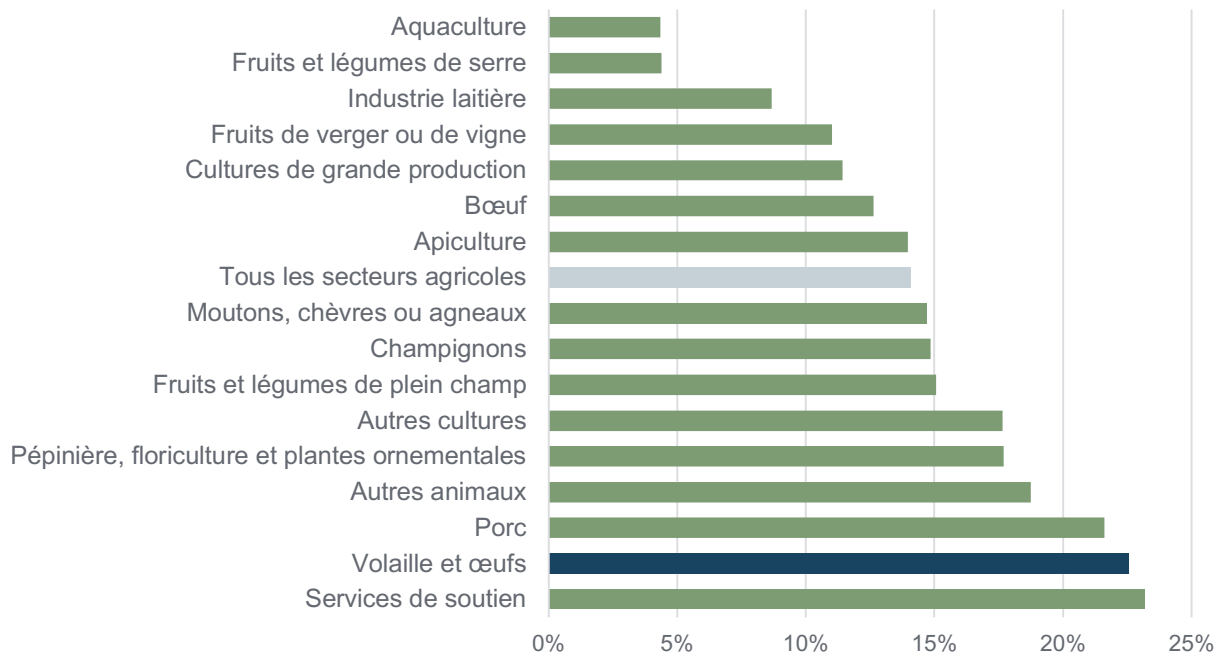
¹ Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ² La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation au pic pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture. | ³ Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées); le Conference Board du Canada | ⁴ Ibid. | ⁵ Statistique Canada, Tableau : 32-10-0218-01. | ⁶ Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires (données personnalisées).

Observations de l'Enquête auprès des employeurs

- Plus de 25 % des employeurs n'ont pas pu trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022.⁷
- Près de 40 % des employeurs n'ont reçu aucune candidature nationale pour leurs offres d'emploi, et 27 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures.⁸
- En raison des postes vacants, 25 % des employeurs ont perdu des ventes, 25 % ont retardé leur production, 25 % ont dû faire face à des coûts d'heures supplémentaires et 38 % ont annulé ou retardé des projets d'expansion.⁹
- Près de la moitié des employeurs de l'industrie citent le manque de connaissance et de compréhension des carrières dans leur secteur comme l'une des principales raisons de leurs difficultés de recrutement, ce qui est plus élevé que les 27 % d'employeurs du secteur de l'agriculture dans son ensemble.¹⁰
- L'industrie de la volaille et des œufs a l'un des taux de roulement plus élevés de tous les secteurs de l'agriculture (graphique 1). Environ un salarié sur quatre dans ce secteur choisira de quitter son emploi en 2022.
- La formation et les outils en ressources humaines (RH) sont sous-utilisées dans les exploitations de volailles et d'œufs par rapport à d'autres secteurs. Par exemple, seulement 11 % des exploitations de l'industrie des œufs et de la volaille ont dispensé une formation en RH à leur personnel au cours de la dernière année, contre 30 % dans l'ensemble du secteur agricole.¹¹

Graphique 1 : L'industrie de la volaille et des œufs a le deuxième taux de roulement volontaire le plus élevé.

Taux de roulement volontaire,* en pourcentage, 2022.



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

* Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat.

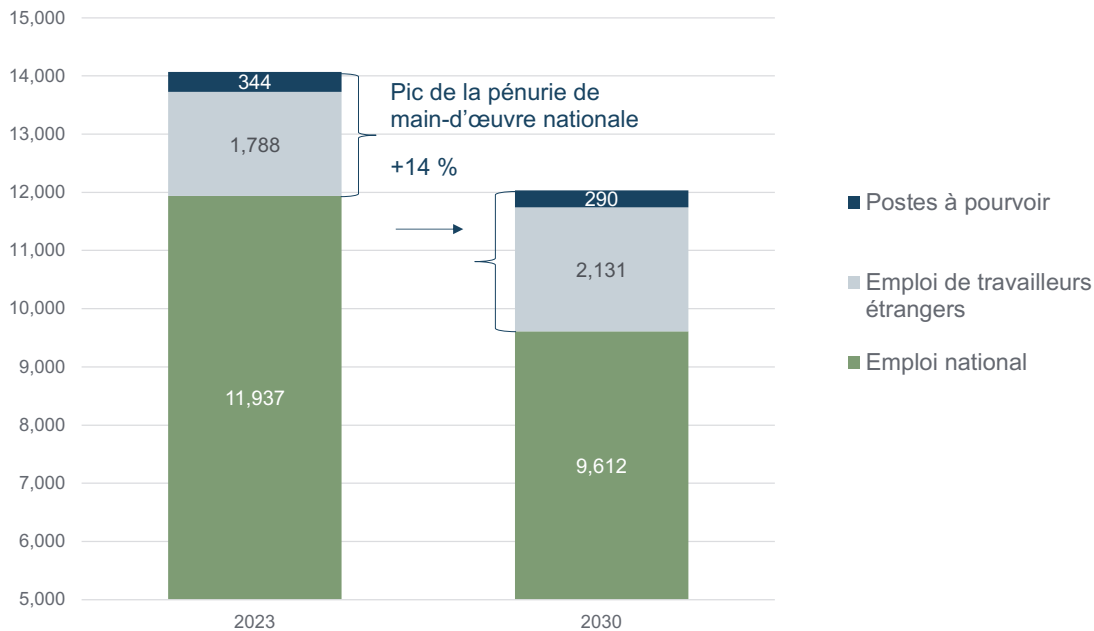
⁷ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=34). | ⁸ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=39). | ⁹ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=8). | ¹⁰ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=36). | ¹¹ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=36, 706).

Prévisions du marché du travail

- La croissance continue de la productivité de la main-d'œuvre et la stabilité de la production se traduiront par une diminution de 14 % de la demande maximale de main-d'œuvre au cours des huit prochaines années.¹²
- En raison de facteurs liés à l'offre de main-d'œuvre, le nombre total de Canadiens employés dans l'industrie de la volaille et des œufs devrait diminuer de 19 % au cours des huit prochaines années (graphique 2).
- L'industrie devrait voir 2 730 travailleurs partir à la retraite entre 2023 et 2030; pendant ce temps, 810 immigrants et 1 560 jeunes qui sortent de l'école devraient entrer sur le marché du travail.¹³
- La pénurie de main-d'œuvre nationale dans l'industrie de la volaille et des œufs augmentera de près de 14 % au cours des huit prochaines années, passant de 2 130 en 2022 à 2 420 en 2030.¹⁴
- Le nombre de travailleurs étrangers employés devrait augmenter de près de 19 % au cours des huit prochaines années, comblant ainsi 88 % de la pénurie de main-d'œuvre nationale d'ici à 2030.
- Malgré l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers, 290 postes resteront vacants d'ici à 2030. Près de 40 % de ces postes vacants seront des postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage ou d'opérateurs de machinerie agricole et 28 % seront des postes de manœuvres aux soins du bétail.

Graphique 2 : La pénurie de main-d'œuvre nationale en période de pointe s'accroît malgré la baisse de la demande totale en période de pointe.

Nombre de travailleurs requis en saison de pointe dans l'industrie de la volaille et des œufs.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents.

¹² La demande maximale de main-d'œuvre est égale au nombre de Canadiens employés pendant la période de pointe plus le nombre de travailleurs étrangers employés pendant cette période plus le nombre de postes vacants à ce moment-là | ¹³ Les jeunes qui sortent de l'école sont le nombre de travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail | ¹⁴ La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs nationaux employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation à la haute saison pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture.

Préparer la main-d'œuvre de demain

- L'industrie connaîtra une évolution majeure de sa main-d'œuvre au cours des huit prochaines années, avec le départ à la retraite de près de 30 % de la main-d'œuvre nationale et l'arrivée de nouveaux travailleurs, notamment des immigrants, des jeunes qui sortent de l'école et des travailleurs étrangers. Il sera essentiel de veiller à ce que ces nouveaux travailleurs possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour remplacer les travailleurs expérimentés afin de maintenir la productivité et d'assurer la croissance du secteur.
- L'amélioration des ressources humaines et des pratiques de gestion contribuera à réduire le taux de roulement et à renforcer la réputation du secteur en tant que lieu de travail attrayant.

À propos de l'industrie de la volaille et des œufs

Cette fiche d'information concerne l'industrie de la volaille et des œufs, définie par Statistique Canada comme le SCIAN 1123, qui regroupe les « établissements dont l'activité principale est la reproduction, l'accoupage et l'élevage de volailles d'abattage et de pondeuses ». Les animaux élevés incluent les poulets, les dindes, les canards, les oies, les faisans, les perdrix, et les pigeons.

L'industrie de la volaille et des œufs du Canada est concentrée géographiquement, l'Ontario et le Québec comptant plus de la moitié des emplois de l'industrie.

À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur l'étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude a consisté à modéliser la demande et l'offre de main-d'œuvre par province, par produit, et par profession, à mener un sondage auprès de plus de 1 400 parties prenantes du secteur, à organiser cinq groupes de discussion régionaux et à valider les résultats au moyen de webinaires et d'une présentation par un groupe consultatif. Pour plus d'informations sur cette étude sur l'IMT, veuillez consulter le rapport national.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe, et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.



Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

TÉL : 613.745.7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme de
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photos : [David Tadevosian](#) | [Farm Food & Care](#)